

Pourquoi une protection sociale ?

Parce que chaque personne est différente, la MSA vous protège pour vous aider à faire face aux événements de la vie : maladie, accidents du travail, accueil et éducation de l'enfant, retraite... La MSA est aussi le seul régime de protection sociale à prendre en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels pour ses adhérents.

C'est quoi la MSA ?

Trois lettres pour dire Mutualité sociale agricole. La MSA Ain-Rhône, ce sont 300 hommes et femmes qui s'engagent pour l'agriculture. Depuis près de 70 ans, ils s'occupent de votre protection sociale, celle des agriculteurs et des personnes travaillant dans le monde agricole ainsi que leurs familles. La MSA Ain-Rhône gère toutes vos prestations familiales, vos prestations santé, votre retraite... Et tout cela au même endroit.

**À la MSA Ain-Rhône,
tout le monde a sa place !**

AU PLUS PRÈS DE VOS PRÉOCCUPATIONS ET DE VOS BESOINS

Trouver la bonne information, simplifier les démarches, maintenir une relation de proximité

La MSA Ain-Rhône s'engage sur la qualité de services et d'accueil de ses adhérents. Elle développe des services internet pour faciliter vos démarches quotidiennes des familles comme des professionnels agricoles.

 ain-rhone.msa.fr

Mon Espace Privé

- ▶ Espace public et espace sécurisé
- ▶ Actualités, informations législatives
- ▶ Formulaires à télécharger
- ▶ Simulations
- ▶ Attestations personnalisées

Mes Messages et Mes Réponses

- ▶ Service sécurisé d'échanges par courriel
- ▶ Accessible depuis "Mon Espace Privé"

Rendez-vous Prestations

Votre MSA Ain-Rhône vous propose des rendez-vous personnalisés afin de vérifier avec vous si vous bénéficiez de toutes les prestations auxquelles vous avez droit.

- ▶ Poser une question 24h/24 7j/7:
Mon Espace Privé pour des échanges sécurisés
- ▶ **Tél. 04 74 45 99 00**
lundi - jeudi 8h30-12h et 13h-16h
vendredi 9h-12h et 13h-16h

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS
COORDONNÉES SUR AIN-RHONE.MSA.FR**

Votre MSA > Nous contacter > Contacter la MSA Ain-Rhône



vous informer

Les offres attentionnées de votre MSA Ain-Rhône

Réalisation : MSA Ain-Rhône - Crédits photos : MSA Ain-Rhône, CCMSA Service Images - Novembre 2023

ain-rhone.msa.fr



L'essentiel & plus encore



LES PLUS DE VOTRE MSA AIN-RHÔNE

- ▶ Un interlocuteur pour toutes vos démarches et prestations concernant votre santé, votre famille, votre retraite, vos cotisations salariales ou non salariales...
- ▶ Un accès à des prestations spécifiques à la MSA Ain-Rhône (site internet, rubrique Votre MSA > Nos actions > Action sociale > Nos prestations extra-légales) : aide au permis de conduire, aide au portage de repas, etc.

Des programmes attentionnés...

...Pour faire face à un événement particulier

La MSA Ain-Rhône peut vous informer, vous conseiller et vous accompagner selon votre situation personnelle :

- ▶ changement de situation (naissance, vie maritale, séparation, décès)
- ▶ difficulté de santé ayant un impact sur votre organisation familiale et/ou professionnelle
- ▶ aide au répit
- ▶ évolution de votre situation en lien avec une maladie, un handicap ou le vieillissement
- ▶ situation de précarité

...Pour vous accompagner dans la vie de votre exploitation

Vous êtes exploitants, entrepreneurs et employeurs de main d'œuvre agricole, un professionnel peut vous accompagner dans le cadre de votre installation et affiliation sociale, la transmission de votre exploitation et votre retraite. Il peut aussi vous aider si vous rencontrez des situations fragiles ou complexes ou si vous souhaitez changer de statuts.

...Pour prendre soin de votre santé

La MSA dispose d'une offre de prévention santé attentionnée à destination de ses adhérents quel que soit leur âge :

- ▶ accompagnement et adaptation de votre situation professionnelle selon votre état de santé,
- ▶ bilans de santé avec prise en charge de consultations médicales, dentaires, diététicien,
- ▶ journées d'informations et de dépistage de maladies chroniques : diabète, cancers, maladies cardio-vasculaires...

...Pour vous aider à prévenir les accidents et améliorer vos conditions de travail

Parce que les métiers de l'agriculture présentent des risques spécifiques, la MSA a en charge la prévention des risques professionnels et la santé au travail que vous soyez salariés agricoles, exploitants ou chefs d'entreprises :

- ▶ Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (chutes, utilisation de machines, troubles musculo-squelettiques, ...),
- ▶ Amélioration de vos conditions de travail par des formations ou des conseils,
- ▶ Suivi médical en lien avec le travail,
- ▶ Appui pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques.

La MSA Ain-Rhône est là pour vous aider à trouver des solutions adaptées à votre situation.